

Bachelier en Relations publiques

| | | |
|--|-------|---|
| HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE | | |
| Tél : +32 (0) 71 15 98 00 | Fax : | Mail : eco.montignies@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE RP102 Activités langagières et culture en langues : anglais | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code | ECRP1B02RP102 | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 6 C | Volume horaire | 66 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | Anne-Louise JAUNARD (anne-louise.jaunard@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 60 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans les axes communicationnels et linguistiques de la formation. La finalité de cette activité d'apprentissage est de préparer l'étudiant à utiliser les différentes compétences de communication en langue cible :

expression écrite, expression orale, compréhensions à la lecture et à l'audition.

La langue d'enseignement et d'évaluation de cette activité d'apprentissage est l'anglais, l'étudiant pouvant être amené à répondre à des questions en français.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**

- 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe, dans le respect de la culture de l'entreprise
- 1.5 Développer et entretenir des relations de confiance avec les publics internes et externes dans le respect du protocole et du savoir-vivre professionnel
- 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer, conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe, dans un environnement pluriculturel et multilingue**

- 2.1 Pratiquer l'écoute avec empathie
- 2.2 Décoder les messages dans leurs différents modes de transmission
- 2.3 Recueillir, sélectionner, transmettre et expliquer les informations

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres aux relations publiques**

- 3.2 Identifier les réseaux d'information relatifs aux activités de l'organisation et élaborer une fonction de "veille de l'actualité"
- 3.3 Exploiter les ressources des milieux médiatiques avec les instruments de travail adéquats
- 3.4 Comprendre et pratiquer activement les différents langages de communication : langues parlées et écrites, langages audiovisuels et multimédia, communication non verbale

Acquis d'apprentissage visés

L'objectif de l'activité d'apprentissage est d'initier l'étudiant aux notions culturelles, grammaticales, lexicales nécessaires à la pratique courante de l'anglais, portant sur des thèmes généraux et professionnels

A la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable lors d'exercices et / ou d'examens :

- De restituer, d'utiliser et d'appliquer les notions grammaticales et lexicales vues en cours et /ou en étude autonome dans des phrases simples à complexes et / ou une production écrite en anglais;
- De décoder des messages écrits ou oraux simples à complexes produits en anglais ;
- De reproduire et formuler des messages oraux en anglais ;

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECRP1B02RP102A Anglais

66 h / 6 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECRP1B02RP102A Anglais

60

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Anglais | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | 20_ECRP1B02RP102A | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 6 C | Volume horaire | 66 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Anne-Louise JAUNARD (anne-louise.jaunard@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 60 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette activité s'inscrit dans les axes communicationnels et linguistiques de la formation. La finalité de cette activité d'apprentissage est de préparer l'étudiant à utiliser les différentes compétences de communication en langue cible : expression écrite, expression orale, compréhensions à la lecture et à l'audition. La langue d'enseignement et d'évaluation de cette activité d'apprentissage est l'anglais, l'étudiant pouvant être amené à répondre à des questions en français.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'objectif de l'activité d'apprentissage est d'initier l'étudiant aux notions culturelles, grammaticales, lexicales nécessaires à la pratique courante de l'anglais, portant sur des thèmes généraux et professionnels. À la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable lors d'exercices et / ou d'examens :

- De restituer, d'utiliser et d'appliquer les notions grammaticales et lexicales vues en cours et /ou en étude autonome dans des phrases simples à complexes et / ou une production écrite en anglais;
- De décoder des messages écrits ou oraux simples à complexes produits en anglais ;
- De reproduire et formuler des messages oraux en anglais ;

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours d'anglais s'articule en différents modules:

- Culture: textes authentiques et/ou livres traitant de la vie culturelle, courante et professionnelle anglophone.
- Révision de la grammaire anglaise et acquisition d'un lexique de base généraliste
- Révision et/ou acquisition des notions grammaticales et lexicales – thématique de la vie culturelle, courante et professionnelle anglophone ;
- Revue de presse;
- Découverte du métier RP;
- ...

Démarches d'apprentissage

travail des 4 compétences langagières : audition, lecture, expression orale et écrite.

présentations orales

alternance d'explications théoriques et d'exercices d'application

revue de presse anglophone

approche par situation-problème

utilisation du laboratoire de langues

jeux de rôles – mises en situation – travail de groupe

travail en autonomie
approche interactive
prise de note du vocabulaire au soin de l'étudiant

...

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance questions/réponses;
Travaux dirigés;
Conseils d'utilisation de cours online tels que "l'anglaisfacile.com; wallangues.be;
grammaire autodidacte " Grammar in use";

...

Ouvrages de référence

liste non exhaustive:
Grammar in use - Raymond Murphy - Cambridge Press
Lifestyles - English for work, socializing and travel - intermediate - Iwonna Dubicka & Margaret O'Keeffe - Pearson Longman;
Company to company - a task-based approach to business emails, letters - Andrew Littlejohn - Cambridge - professional English;
Is that what you mean? 50 common mistakes and how to correct them - Paul Hancock - Penguin;
Is that what you mean? 50 common idioms and how to use them- Paul Hancock - Penguin;
Essential Business Grammar Builder - Paul Emerson - McMillan;
New International Business English - Lea Jones - Richard Alexander - Cambridge
presse écrite et audiovisuelle anglophone;
Sites internet UK: British heritage;

...

Supports

Syllabus et notes de cours du professeur;
Presse écrite et audiovisuelle anglophone;
Notes de cours de l'étudiant;
documents originaux tant écrits qu'audiovisuels;
dictionnaire online "wordreference.com"
traducteur online "linguee.com";

...

Déposés sur connectED au regard de cette UE.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Participation à la semaine RP obligatoire;

La participation active et les différents travaux (présentations, expressions écrites, préparations pour les séances suivantes, etc.) seront évalués de manière continue (EC). Cette évaluation représente 10% de la note finale de l'examen, d'où l'importance d'assister aux cours. Les 30% restants seront évalués lors d'un examen écrit.

Le non respect des consignes données pour les travaux, rapports, préparations ... et autres exercices demandés en EC entraînera la cote de zéro (0).

L'évaluation continue vaut pour 10% du Q1. En cas d'absence à plus de 2 tests de l'évaluation continue, quelle qu'en soit la raison, l'évaluation de janvier vaudra pour les 40% de l'évaluation. Aucun des tests ne sera réorganisé.

Le non respect des consignes demandées pour les examens oraux tant au Q1 qu'au Q3 entraînera la cote de zéro (0).

Les dispositions opérationnelles des évaluations seront postées sur connected dans le cours correspondant à cette UE/AA.

Si l'examen est composé de plusieurs parties, elles doivent être présentées: un PR ou un PP pour une ou plusieurs parties équivaut à un PR ou un PP pour la AA.

L'évaluation se fait en anglais mais l'étudiant pourrait être amené à répondre en français;

Q1= évaluation écrite

Q2= examen écrit et examen oral

Q3= examen écrit et examen oral

L'évaluation du Q3 se fait en un seul examen reprenant les matières Q1 et Q2.

Un travail est demandé pour l'examen oral tant du Q2 que du Q3. Si le travail ne répond pas aux consignes demandées, l'étudiant ne peut présenter l'examen oral et la valeur de la AA sera PP ou PR.

Une interrogation vaut pour 10% des points du Q1. En cas d'absence, quelle qu'en soit la raison, l'évaluation de janvier vaudra les 40% de l'évaluation seule. L'interrogation ne sera pas réorganisée.

Aucun report/dispense n'est autorisé d'une session /année à une autre.

Les modalités opérationnelles seront postées sur connectEd au regard de cette UE.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------------|----|-----------|----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | Evc + Int + Trv | 10 | | | | |
| Période d'évaluation | Eve | 30 | Exe + Exo | 60 | Exe + Exo | 100 |

Evc = Évaluation continue, Int = Interrogation(s), Trv = Travaux, Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).